Bordereau d'achat

Voiture d'occasion achetée à un particulier · régime de la marge bénéficiaire en Belgique (art. 58, § 4 du Code de la TVA)

LE BORDEREAU

Numéro dans votre registre des achats*

Date d'achat*

ACHETEUR (REVENDEUR)

Nom ou dénomination*

Adresse*

Numéro de TVA*

VENDEUR (PARTICULIER)

Nom*

Adresse*

LE VÉHICULE

Marque et modèle*

Année de construction*

Cylindrée et puissance (kW)*

Carrosserie*

Numéro de châssis*

Date de première mise en circulation*

Quantité*

LE PRIX

Prix d'achat (€)*

DÉCLARATION DU VENDEUR*

Je vends ce véhicule en tant que particulier. Lors de l'achat, de l'importation ou de l'acquisition intracommunautaire de ce véhicule, je n'ai pu exercer aucun droit à déduction, exemption ou restitution de la TVA.

Signature du vendeur*

Signature de l'acheteur*

* À mentionner sur le bordereau d'achat. Établissez-le en deux exemplaires : un pour chaque partie. Conservez aussi une copie du certificat d'immatriculation au nom du vendeur.

Formulaire gratuit d'Autoflip · autoflip.eu/fr/declaration-achat-particulier · Pas un conseil fiscal : demandez à votre comptable si cela convient à votre situation.